



# Annuaire scolaire

Numéros de téléphone et adresses des différents bâtiments scolaires:

## Précoce

**STEINFORT** 39 01 14  
15, rue de Hobscheid L- 8422

**KLEINBETTINGEN** 26 10 89 47  
7, rue du Parc L- 8380

## Préscolaire

**STEINFORT** 39 87 57  
rue du Cimetière L- 8413

**STEINFORT (centre sportif)** 39 01 34 50  
7a, rue de Hagen L- 8421

**KLEINBETTINGEN** 26 10 89 46  
7, rue du Parc L- 8380

## Primaire

**STEINFORT** 39 85 92 - primaire  
39 85 08 - complémentaire  
Fax 39 58 08  
rue de l'École L- 8420

**KLEINBETTINGEN** 39 92 70  
Fax 39 56 54  
rue de la Gare L- 8380

**HAGEN** 39 85 93  
Fax 26 30 59 93  
rue de l'École L- 8367

Inspectrice: SIMON-PIRSCH Nicole  
Fax: 26 58 07 84 51

## Autres

**Hall Sportif** 39 01 34 - 40

**Piscine** 39 01 34 - 1

**Structures d'accueil**  
**STEINFORT** 621 24 84 79  
7a, rue de Hagen L-8421

**Structures d'accueil**  
**KLEINBETTINGEN** 621 24 70 32  
7, rue du Parc L-8380



## Rentrée des classes 2007-2008

La rentrée des classes aura lieu le **lundi 17 septembre 2007 à 8h00**.

Le matin de 8h00 à 9h45 les élèves seront pris en charge par leur titulaire. Après 10h00 commencera l'horaire normal des cours 2007/08, exception faite des cours de natation et d'éducation physique qui démarreront le mardi 18 septembre 2007, au centre sportif.

Le lundi 17 septembre 2007, premier jour de classe de la nouvelle année scolaire 2007/2008, les classes chômeront l'après-midi. Selon les besoins, un service d'accueil sera prévu.

### Rythmes scolaires 2007-2008

Les rythmes scolaires resteront inchangés.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00-8h55	8h00-8h55	8h00-8h55	8h00-8h55	8h00-8h55
8h55-9h45	8h55-9h45	8h55-9h45	8h55-9h45	8h55-9h45
10h00-10h55	10h00-10h55	10h00-10h55	10h00-10h55	10h00-10h55
10h55-11h50	10h55-11h45	10h55-11h50	10h55-11h45	10h55-11h50
	11h45-12h35		11h45-12h35	
14h00-14h55		14h00-14h55		14h00-14h55
15h05-16h00		15h05-16h00		15h05-16h00

### Horaires des classes préscolaires

Tous les jours de 8h00 à 11h45, les après-midi du lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 16h00.

**Attention, pour des raisons de transport scolaire, les cours de l'éducation préscolaire dans les classes de la piscine commenceront le matin à 8h05 et se termineront à 11h50.**

### Surveillance et sécurité

Une surveillance est assurée par un(e) enseignant(e) délégué(e) 10 minutes avant le début officiel des cours, ainsi que 10 minutes après les heures de classe dans l'enceinte scolaire.

Il est rappelé aux parents et aux élèves qu'il est défendu aux écoliers de quitter l'enceinte scolaire à partir de 7h50 et 13h50 avant le commencement des classes sans l'autorisation préalable de la personne responsable de la surveillance.

Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner les enfants dans les bâtiments au début des cours.



## Titulaires des classes

### Précoce

#### Précoce à Steinfort

Institutrice BARTHELEMY Carole  
Éducatrices MANGEN Anne  
VAN HOVEN Carole

#### Précoce à Kleinbettingen

Institutrice ARNOLD Michèle  
Éducatrice CALDERONI Tanja

### Préscolaire

#### Classes à Steinfort

rue du Cimetière ÖZEN Sema  
rue du Cimetière HOFFMANN Steffy  
Steinfort-Piscine BACKES Cynthia  
Steinfort-Piscine HULTEN Bernadette

**Classe à Hagen** WEYDERT-SCHOLER Monique

**Classe à Kleinbettingen** FRIEDEN Lynn

**Intervenant** PEIFFER Béatrice

### Primaire

#### Classes primaires à Hagen

2<sup>e</sup> année d'études FOLSCHIED-PENNING Monique  
3<sup>e</sup> année d'études ROLLINGER Nathalie

#### Classes primaires à Kleinbettingen

1<sup>e</sup> année d'études RIVOLDINI Carmen  
4<sup>e</sup> année d'études BACKES Josette  
5<sup>e</sup> année d'études DIEDERICH Marie-Jeanne  
6<sup>e</sup> année d'études GOELFF Alphonse

#### Classes primaires à Steinfort

1<sup>e</sup> année d'études BAATZ-MANGEN Marianne  
1<sup>e</sup> année d'études BAUSTERT Nadine  
2<sup>e</sup> année d'études ROLLIN Nathalie  
2<sup>e</sup> année d'études KOMES Jackie  
3<sup>e</sup> année d'études OEHMEN Sacha  
3<sup>e</sup> année d'études RAUCHS-CLEMENS Danielle  
4<sup>e</sup> année d'études BERTEMES Serge  
4<sup>e</sup> année d'études LANG Caroline  
5<sup>e</sup> année d'études ROLLINGER Jean-Paul  
5<sup>e</sup> année d'études KOHNEN Christian  
6<sup>e</sup> année d'études RAUCHS Jang  
6<sup>e</sup> année d'études AGOSTA Marc

#### Classe orthopédagogique (Steinfort-primaire)

THILL Danielle

#### Enseignant intervenant breveté (Éducation physique)

BECHET Raphaël

#### Enseignants et chargés de cours de religion

FEIEREISEN Thierry, EILENBECKER Marie-Paule,  
HESS Dany

#### Chargé de cours de l'éducation morale et sociale

Bisdorff Christian

#### Chargé de l'inspection de l'enseignement religieux et moral

HESS Claudine

#### Intervenants

*chargées de cours:* CRAHAY Nicole, CANNIVE Marianne,  
KIRPACH Christiane, FUNK-EISCHEN Mariette



## Transport scolaire 2007-2008

L'Administration communale invite tous les parents d'élèves à profiter du service de transport scolaire gratuit.

BUS				
<i>ALLER- vers les écoles</i>	<i>lu-ve</i>	<i>lu-ve</i>	<i>lu-me-ve</i>	<i>lu-me-ve</i>
Grass -arrêt Bus	7h40		13h35	
Kleinbettingen -école préscolaire	7h48		13h42	
Hagen -école	7h52		13h47	
Steinfort-centre sportif	7h57		13h52	
Steinfort-centre sportif		7h40		13h35
Hagen -école		7h45		13h40
Kleinbettingen -école		7h50		13h45
Hagen -école				13h52
Steinfort-centre				13h57

BUS	préscolaire & primaire	préscolaire	préscolaire & primaire	primaire	primaire	préscolaire & primaire	préscolaire & primaire
<i>RETOUR</i>	<i>lu-me-ve</i>	<i>ma-je</i>	<i>lu-me-ve</i>	<i>ma-je</i>	<i>ma-je</i>	<i>lu-me-ve</i>	<i>lu-me-ve</i>
Kleinbettingen -école	11h50			12h35		16h02	
Hagen -école	11h55			12h40		16h07	
Steinfort-centre sportif	12h00			12h45		16h12	
Steinfort-centre sportif		11h50	11h55		12h40		16h05
Hagen -école		11h55	12h00		12h45		16h10
Kleinbettingen -école		12h00	12h05		12h50		16h15
Grass -arrêt Bus		12h08	12h13		12h58		16h23



**ATTENTION:** pour réduire le temps d'attente au bus scolaire des élèves des classes préscolaires de la piscine, les cours de l'éducation préscolaire dans ces classes commenceront chaque matin à 8h05 et se termineront à 11h50.

Pour réduire les dangers de la circulation sur le chemin de l'école à tous les élèves, les parents effectuant un transport privé vers les écoles, sont cordialement invités à employer le grand parking du Centre Roudemer, donnant directement sur l'enceinte scolaire, pour déposer ou venir chercher leur(s) enfant(s). Ils y seront sous la surveillance d'un(e) enseignant(e) délégué(e) 10 minutes avant le début officiel des cours, ainsi que 10 minutes après les heures de classe auprès des écoles.



## *Éducation précoce*

### **1. Âge d'admission**

L'âge d'admission minimum au précoce est fixé, pour l'année scolaire 2007/2008, à trois ans.

### **2. Horaires et accueil**

L'éducation précoce fonctionnera de 8h00 à 11h45 les lundis à vendredis et de 14h00 à 16h00 heures les lundis, mercredis et vendredis.

Un service d'accueil fonctionnera selon les besoins, à partir de 7h30, le matin et à partir de 13h30 à midi, ainsi qu'après le temps de classe, jusqu'à 16h30.

### **3. L'Éducation précoce est facultative**

L'introduction de l'éducation précoce est prévue comme offre facultative. Ainsi les familles qui le désirent et qui en ont la possibilité, pourront poursuivre l'éducation de leur enfant au sein même de la famille jusqu'à l'entrée au préscolaire.

Toutefois les parents d'élèves parlant une autre langue maternelle que le luxembourgeois à domicile sont cordialement invités à faire profiter leurs enfants de l'éducation précoce pour l'apprentissage du luxembourgeois et ceci pour améliorer fondamentalement le progrès scolaire dès la 1<sup>ère</sup> année d'études primaires.

## *Éducation préscolaire et l'apprentissage du luxembourgeois*

Dans le contexte plurilingue particulier du Luxembourg, un des objectifs prioritaires de l'éducation préscolaire consiste dans le développement de la langue luxembourgeoise.

Le luxembourgeois facilite l'apprentissage ultérieur de la langue allemande dans laquelle se fait l'enseignement de l'écriture et de la lecture dès la 1<sup>ère</sup> année d'études primaires. Pour cette raison, il est indispensable que tous les enfants aient, lors de leur entrée en première année d'études, des connaissances suffisantes en luxembourgeois



pour ne pas compromettre l'alphabétisation et l'acquisition de compétences de base qui sont déterminantes pour leurs chances de réussite scolaire.

Cette condition essentielle vaut pour tous les enfants, qu'ils soient de langue maternelle luxembourgeoise ou non. Or, si l'objectif est de donner à tous les enfants un accès équitable à l'écriture et à la lecture au moment de leur passage à l'enseignement primaire, il est évident que le développement du luxembourgeois revêt une importance particulière pour les jeunes enfants de langue maternelle étrangère.

Considérant l'évolution et l'augmentation au préscolaire du nombre d'enfants ne parlant pas la langue luxembourgeoise à domicile, des cours d'appui pour l'apprentissage du luxembourgeois au préscolaire sont maintenus par l'Administration communale.

## *Obligation scolaire pour l'éducation préscolaire*

Sont seulement admissibles dans une école préscolaire et primaire de la commune, les enfants résidants dans la commune de Steinfort.

La fréquentation d'une classe préscolaire est obligatoire pour tout enfant âgé de quatre ans révolus avant le 1<sup>er</sup>



septembre de l'année en cours et non encore soumis à l'obligation scolaire.

Pour des motifs légitimes, l'enfant peut être dispensé de la fréquentation d'une classe préscolaire.

L'inadmissibilité temporaire ou définitive d'un enfant à une classe préscolaire, ou encore son exclusion, est décidée par la commission scolaire, sur l'avis concordant de l'inspecteur et de la commission médico-psycho-pédagogique (CMPP).

## *Effectifs des classes primaires*

Si, conformément au règlement, à la rentrée scolaire, la différence entre les effectifs de 2 classes parallèles de même niveau est supérieure à 3, et à défaut de candidatures pour un transfert volontaire, il sera procédé à un tirage au sort le premier jour de classe, et cela sur la base des listes établies par l'administration communale.

Comme la répartition des effectifs a été conçue pour exclure tout tirage au sort, aucun transfert ne sera fait pendant les vacances scolaires.

## *Cours d'éducation morale & sociale, cours d'instruction religieuse & morale pour l'année scolaire 2007/2008*

Les parents ont inscrit leurs enfants soit à l'éducation morale et sociale, soit au cours d'instruction religieuse et morale pour l'année scolaire 2007/2008.

Ce choix de cours ne pourra être modifié au cours de l'année scolaire.

## *Natation et éducation physique*

Tous les élèves de l'enseignement primaire suivront les cours de natation et d'éducation physique. Les élèves qui ne pourront pas suivre ces cours devront présenter une excuse écrite.

En cas de non-participation prolongée pour incapacité physique, l'élève devra présenter un certificat médical, mais il pourra fréquenter pendant la durée des leçons d'éducation physique et sportive une autre classe.

Pour les cours d'éducation physique, les responsables des cours d'éducation physique vous prient de respecter le règlement de la fréquentation du hall sportif et de munir les élèves de chaussures de sport réservées exclusivement à l'emploi à l'intérieur du hall sportif, dans l'intérêt de l'hygiène pour tous.

## *Absences*

Toute absence doit être motivée par une excuse. Pour toute absence de plus de trois jours due à une maladie, l'élève devra présenter un certificat médical.

Pour toute autre absence de plus de deux demi-journées, il faut demander l'autorisation préalable à la Commission Scolaire.

## *Consultations pour parents*

Chaque enseignant(e) se tiendra à la disposition des parents pour consultations. Le jour et les heures seront communiqués au début de l'année scolaire.

La date d'une première réunion des parents d'élèves au début du 1<sup>er</sup> trimestre vous sera communiquée par l'enseignant(e) de votre enfant.

**Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne plus accompagner leurs enfants dans les bâtiments scolaires et de les congédier devant l'école.**



## *Pas de portables dans les écoles*

Comme en cas d'urgence, les parents peuvent joindre les enseignants de leurs enfants par le téléphone de l'école, et comme les élèves peuvent joindre leurs parents ou un responsable par la même voie, il est interdit d'apporter des portables en classe, et ceci pour ne pas déranger le bon déroulement des leçons.

## *Livres et matériel scolaires*

Les manuels scolaires sont mis gracieusement à la disposition des écoliers par l'administration communale.

## *Carnet de liaison*

À la rentrée, chaque élève devra se procurer un journal de classe ou recevra un carnet de liaison qui sert à rendre la communication entre l'école et les parents plus efficace et plus aisée.

Ce moyen de communication facilitera la correspondance entre l'école et les parents et l'organisation des consultations individuelles.

## *Fiche médicale*

Pour garantir une intervention plus individualisée de la part du personnel scolaire responsable en cas de malaise ou d'accident, chaque élève devra remettre sa fiche médicale personnelle à son institutrice/instituteur.

## *Votre enfant est en 6<sup>e</sup> année d'études*

Quelles sont les modalités du passage du primaire au post-primaire?

L'avis d'orientation est émis sur la base des 4 critères suivants:

- les notes des bulletins de la sixième année d'études primaires,
- les résultats à une série d'épreuves standardisées organisées dans le courant du premier et deuxième trimestre de la sixième année d'études primaires.
- l'avis des parents
- l'avis de l'instituteur ou de l'institutrice titulaire de la 6<sup>e</sup> année d'études primaires concernant les comportements d'apprentissage de l'élève.



COMMUNE DE  
STEINFORT

## Fiche médicale de l'élève

Nom: .....

Prénom: .....

Date de naissance: .....

Adresse: .....

Numéros de téléphone des personnes responsables privé: .....

bureau: .....

GSM: .....

autres: .....

Date de la dernière vaccination contre le tétanos: .....

Groupe sanguin et facteur rhésus: .....

Infirmité ou maladie (épilepsie, asthme,...): .....

Médicaments à prendre régulièrement  
(lesquels, contre quoi, comment,...): .....

Autres remarques (contre-indication au camping,  
au sport, opération récente, maladie grave antérieure,...): .....

Nom, adresse et tél. du médecin de famille: .....

A qui s'adresser en cas d'urgence en l'absence des parents privé: .....

bureau: .....

GSM: .....

autres: .....

Le soussigné (père, mère ou tuteur) de l'élève précité donne par la présente l'autorisation à l'instituteur de faire soumettre son fils/sa fille en cas d'urgence et sur conseil du médecin traitant à une intervention médicale pendant la durée de l'excursion.

Date: .....

Signature du tuteur: .....

4, SQUARE PATTON

ADRESSE POSTALE:

B.P. 42

L-8401 STEINFORT

TEL: 399 313-1

FAX: 390 015

COMMUNE@STEINFORT.LU

WWW.STEINFORT.LU

**Remarques:** Cette fiche médicale sera utilisée avec discrétion par l'institutrice/instituteur uniquement. Les parents sont invités à fournir oralement à l'instituteur tous les renseignements supplémentaires nécessaires sur l'état de santé, les maladies et infirmités de leur fils/fille qu'ils ne veulent pas inscrire sur cette fiche.





COMMUNE DE  
STEINFORT

## Aide aux devoirs à domicile Hausaufgabenhëllëf

Pendant l'année scolaire 2007/2008 l'Administration communale de Steinfort offrira aux élèves de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> années d'études une aide aux devoirs à domicile (à partir du mois d'octobre). Cet accompagnement des élèves à finir leurs devoirs aura lieu chaque lundi, mercredi et vendredi de 16h00 à 17h30 dans des salles de classe des écoles primaires.

Dès que les élèves auront terminé les devoirs à domicile, ils pourront quitter l'école et rentrer. Aucun transport scolaire spécial ne sera organisé.

Des élèves nécessitant une aide aux devoirs pourront être inscrits à la demande des parents et sur avis de l'enseignant(e) de sa classe. Une participation aux frais de 12€/trimestre sera demandée par l'Administration communale.

Le personnel engagé pour l'aide aux devoirs organisera la composition des différents groupes suivant la classe fréquentée et le domicile des élèves nécessitant une aide.

Cette aide, qui est très individualisée pour chaque élève, ne devra pas être confondue avec les études surveillées offertes par les nouvelles structures d'accueil.

Les parents intéressés pourront déjà exprimer leur désir à inscrire leur enfant à l'aide aux devoirs à domicile.

Auch während des nächsten Schuljahres 2007/2008 wird die Gemeinde Steinfort den Schülern der 2. bis 6. Klassen Schulaufgabenhilfen anbieten.

Diese Hilfemaßnahmen können jeden Montag, Mittwoch und Freitag von 16.15 bis 17.30 in Anspruch genommen werden. Sobald die Schüler ihre Hausaufgabe beendet haben, können sie nach Hause zurückkehren. Ein außerordentlicher Schultransport wird nicht organisiert werden.

Schüler, die eine Hilfestellung bei den Hausaufgaben wirklich benötigen, können von ihren Eltern eingeschrieben werden, die endgültige Einschreibung erfolgt nach Rücksprache mit dem verantwortlichen Lehrer/In. Der Gemeindeverwaltung ist hierzu einen Unkostenbeitrag von 12€/Trimester zu entrichten.

Die verschiedenen hilfsbedürftigen Schülergruppen werden je nach Schulklasse und Wohnort von dem für die Hausaufgabenhilfe eingestellten Personal zusammengestellt.

Diese Hausaufgabenhilfe, die sehr auf den einzelnen Schüler abgestimmt ist, darf wegen des individuellen Charakters nicht mit den „études surveillées“ der neuen „structures d'accueil“ verwechselt werden.

Die, an dieser Dienstleistung der Gemeinde, interessierten Eltern können ab heute ihr Kind für die Hausaufgabenhilfe einschreiben.

### Fiche d'inscription à l'aide aux devoirs à domicile

Je soussigné(e): .....

domicilié(e): .....

désire inscrire par la présente mon enfant (nom & prénom): .....

élève en ..... année d'études primaires à ..... aux cours d'aide aux devoirs pour l'année scolaire 07/08.

Date: .....

Signature: .....

4, SQUARE PATTON

ADRESSE POSTALE:  
B.P. 42  
L-8401 STEINFORT

TEL: 399 313-1  
FAX: 390 015

COMMUNE@STEINFORT.LU  
WWW.STEINFORT.LU

A retourner à l'Administration communale de Steinfort  
voir ci-contre

à détacher et à renvoyer à l'adresse mentionnée ci-dessous



## Répartition des classes

Sont seulement admissibles dans une école préscolaire et primaire de la commune, les enfants résidants dans la commune de Steinfort.

La fréquentation d'une classe préscolaire est obligatoire pour tout enfant âgé de quatre ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre de l'année en cours et non encore soumis à l'obligation scolaire.

Pour des motifs légitimes, l'enfant peut être dispensé de la fréquentation d'une classe préscolaire. L'inadmissibilité temporaire ou définitive d'un enfant à une classe préscolaire, ou encore son exclusion, est décidée par la commission scolaire, sur l'avis concordant de l'inspecteur et de la commission médico-psycho-pédagogique (CMPP).

### Elèves fréquentant la 1<sup>ère</sup> année préscolaire

#### **Steinfort**

##### **Mme Backes Cynthia**

*Piscine (rue de Hagen):* BRUYÈRE Cyrill, CORTILD Laura, ERPELDING Noémie, ERPELDING Julie, MARQUES Béatrice, SCHONCKERT Pit, STAUDT Lisa, WINANDY Samantha.

##### **Mme Hulten Bernadette**

*Piscine (rue de Hagen):* BIVER Elsa, BRUYÈRE Carla, CARDELLINI Valentina, HOEGENER Rachel, NEU Anaïs, SCHOLTES Mike.

##### **Mme Özen Sema**

*Rue du cimetière:* HILD Maïté, HOLTZ Noah, MURIC Rojalda, PINTO JESUS Frédéric, ROTOLO Angelica, STEFFEN Roy, VOGEL Benjamin.

##### **Mme Hoffmann Steffi:**

*Rue du cimetière:* CAMAIONI Mika, DEW Benjamin, PINHAL DOS SANTOS Samuel, RIES Shayanne, SCHLEY Nicolas, SILVA CLARO Ines, STOURME Clement, TREIS Sam.

#### **Hagen**

##### **Mme Monique Weydert**

DOCK Zoé, DONDELINGER Liv, FRANCK Juliette, JACOBY Marc, RIBEIRO Yola, SARAIVA PARADELA Nadia, STRAUS Jana, TOUSSAINT Nicolas, VERSCHEURE Maxime.

#### **Kleinbettingen**

##### **Mme Lynn Frieden**

AZEVEDO Joé, BARREIRA FERNANDES Catarina, CARVALHO Laura, DUTKIEWICZ Eleonor, FERIGO Nora, IFINIS Aidan Sultan, KAUFMANN Jan, LEBRUN Sarah, NOEL Charline.

### Elèves fréquentant la 1<sup>ère</sup> année d'étude primaire

#### **Steinfort**

##### **Mme Marianne Baatz-Mangen**

BURTON Louis, DE MATTEIS Ricardo, DOS SANTOS PINTO Rachel, HEYSE Sarah, LESUISSE François, PINHAL DOS SANTOS Sabrina, ROTOLO Cynthia, DERVILLE Luca, HILD Amandine, MENDES DE SOUSA Tiago, SANTOS LOUREIRO Luana, VAN DEN ABEELE Chloé, VAN DEN ABEELE Lucas.

##### **Mme Nadine Baustert**

BRUYERE Hugo, CARRE Quentin, COLETTE Ines, GLEIS Laura, MURIC Rijad, TURCARELLI Alessio, BRAUN Luc, DEFFOIN Laura, DOS SANTOS Ruben, HOFFMANN Kenny, LACKNER Brian, MUHOVIC Leila, RODRIGUES GOMES Catarina, PRINTZ Melissa.

#### **Kleinbettingen**

##### **Mme Carmen Rivoldini**

BOUILLON Vincent, DE CAROLIS Luca, DERNOUSS Amina, FELTES Felix, JACOBY Jayson, KRACK Yannick, LUDOVICY Tim, MONTONARO Laura, NEY Noah, SEHL Leo, VAN ESPEN Victor, WAGNER Shannon, WIRTH Lara.

**Comme la répartition des effectifs a été conçue pour exclure tout tirage au sort, aucun transfert ne sera fait pendant les vacances scolaires.**



## Vacances et congés scolaires 2007-2008

L'année scolaire commence le lundi 17 septembre 2007 et finit le mardi 15 juillet 2008.

### Vacances scolaires:

VACANCES & CONGÉS	DATE DÉBUT (INCLUS)	DATE FIN (INCLUS)
Congé de la Toussaint	27 octobre 2007	4 novembre 2007
Vacances de Noël	22 décembre 2007	6 janvier 2008
Congé de Carnaval	2 février 2008	10 février 2008
Vacances de Pâques	22 mars 2008	6 avril 2008
Congé de la Pentecôte	10 mai 2008	18 mai 2008
Vacances d'été	16 juillet 2008	14 septembre 2008

### Jours et congés isolés

JOURS ET CONGÉS ISOLÉS	DATE	MATIN	APRÈS-MIDI
St Nicolas	6 décembre 2007		
Fête du Travail	1 <sup>er</sup> mai 2008		
Ascension	1 <sup>er</sup> mai 2008		
Pèlerinage à N-Dame de Luxembourg	18 avril 2008		
Fête nationale	23 juin 2008		

### Remarques

- 1) Les classes chôment le jour du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg: le vendredi 4 mai 2007.
- 2) La veille des vacances de la Toussaint, de Noël, de Carnaval, de Pâques et de la Pentecôte, les élèves sont congédiés à la fin des cours de l'après-midi, c'est-à-dire le vendredi à 16h00.
- 3) Vue la situation particulière dans la commune de Steinfort où les cérémonies solennelles de la 1<sup>ère</sup> communion ont lieu au début de la soirée du dimanche, 20 avril 2008 les classes de la 3<sup>e</sup> année d'études chômeront pendant la matinée du lendemain de la 1<sup>ère</sup> communion.

### L'année scolaire 2008/2009

L'année scolaire commence le lundi 15 septembre 2008 et finit le mercredi 15 juillet 2009.

1. Le congé de la Toussaint commence le samedi 1<sup>er</sup> novembre 2008 et finit le dimanche 9 novembre 2008.
2. Les vacances de Noël commencent le samedi 20 décembre 2008 et finissent le dimanche 4 janvier 2009.
3. Le congé de Carnaval commence le samedi 21 février 2009 et finit le dimanche 1<sup>er</sup> mars 2009.
4. Les vacances de Pâques commencent le samedi 4 avril 2009 et finissent le dimanche 19 avril 2009.
5. Jour férié légal: le vendredi 1<sup>er</sup> mai 2009.
6. Jour de congé pour l'Ascension: le jeudi 21 mai 2009.
7. Le congé de la Pentecôte commence le samedi 30 mai 2009 et finit le dimanche 7 juin 2009.
8. Jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de SAR le Grand-Duc: le mardi 23 juin 2009.
9. Les vacances d'été commencent le jeudi 16 juillet 2009 et finissent le lundi 14 septembre 2009.





COMMUNE DE  
STEINFORT